



Nouvelle épreuve anticipée de français

Annales zéro :
commentaires et éléments de corrigé

Texte de présentation

14 sujets, constituant des "Annales" pour l'épreuve écrite des EAF, ont été mis en ligne sur le site Eduscol le 25 octobre 2001 et sont actuellement consultables sur celui du CNDP (www.cndp.fr). Une « version papier » a paru à la mi-décembre (CNDP, collection "Lycée", série "Accompagnement des programmes").

Les compléments qui suivent ne constituent pas des corrigés des sujets proposés. Ils donnent des éléments de réponses, des commentaires, des explications. Aussi, prennent-ils des formes variées : développement de problématiques, justification de corpus, de libellé, pistes ou plans de corrigé, énoncé de critères d'évaluation. Ils situent toujours les sujets par rapport au programme, et en particulier par rapport aux objets d'étude de la classe de première.

Présentation d'ensemble

Comme il est précisé en avertissement de leur publication, ces sujets « doivent être considérés comme des exemples et non comme des modèles ». Ils indiquent des orientations, proposent des ouvertures susceptibles de suggérer aux professeurs des pistes pour élaborer leurs propres sujets de devoirs.

Ils fixent aussi une « maquette » de sujet EAF respectant l'ordre suivant : objet(s) d'étude visé(s) ; annonce du corpus de textes ; textes ; éventuelles annexes ; énoncé de la ou des questions ; sujet de commentaire ; sujet de dissertation ; sujet d'invention.

L'ensemble des 14 sujets s'efforce de respecter un certain nombre de contraintes et d'équilibres :

- Il explore quasiment toutes les possibilités de constitution de corpus : groupement de textes, groupement de textes et d'image, groupement de textes avec annexes, texte long. Seule l'œuvre intégrale brève n'est pas représentée.
- Il illustre tous les objets d'étude et cinq sujets croisent deux objets d'étude. Seul l'objet d'étude intitulé « Mouvement littéraire et culturel » n'apparaît pas. Relevant du choix des professeurs ou des équipes pédagogiques, il ne saurait faire, à l'écrit, l'objet d'une évaluation.
- Il respecte l'équilibre entre les séries (5 exemples de sujets spécifiques pour les séries technologiques, 4 pour les séries littéraires, 5 pour les séries générales).
- Il allie textes connus et textes moins consacrés, textes « classiques » et textes contemporains (2 sont datés de 2001), textes d'un abord aisé et textes plus difficiles (Sujet 14 : Jaccottet).
- Il s'ouvre à l'image et au texte argumentatif non littéraire.
- Il présente une large gamme de sujets d'invention, couvrant toutes les possibilités offertes par le texte officiel de définition des épreuves : essai, dialogue, discours, lettre, scène théâtrale, réécriture...

Avant de lire les propositions rédigées pour chacun des 14 sujets, chacun gagnera à prendre connaissance des points généraux suivants.

La ou les questions

Elle(s) porte(nt) sur la totalité du corpus et donc impose(nt) qu'il soit lu en totalité par les candidats.

Tous les sujets sont pourvus d'une question (séries générales) ou de deux questions (séries technologiques). Certaines questions peuvent se subdiviser en deux sous-questions, de façon à guider les candidats.

Les exemples de réponses que nous proposons vont au-delà de ce qui est exigible des candidats et chacun comprendra qu'on ne saurait attendre de lycéens les mêmes réponses. Aussi indiquons-nous chaque fois ce qu'il paraît raisonnable d'attendre des élèves.

Dans tous les cas, la réponse à ces questions (évaluée sur 4 points ou 6 points selon les séries) ne saurait être une simple formalité. Elle doit être rédigée, argumentée, étayée par des observations et références précises.

Les sujets d'écriture

Quelles que soient leurs formes, les sujets d'écriture appellent des candidats des compétences analogues : lecture interprétative des textes du corpus, respect des consignes, mobilisation de connaissances acquises pendant l'année sur les objets d'étude, organisation d'un développement, manifestation d'une culture littéraire, maîtrise de l'expression...

Chacun de ces trois sujets, envisagé séparément, impose en outre la maîtrise de compétences spécifiques.

Commentaire

Pour les séries technologiques

Le libellé du commentaire pour les séries technologiques prend la forme de deux (voire trois) questions qui orientent et balisent un « parcours de lecture ». Le commentaire attendu est donc constitué par le développement des deux ou trois pistes suggérées par le libellé.

Elles s'articulent en effet entre elles et permettent le développement d'une réflexion organisée. De ce fait, il n'est pas nécessaire d'exiger du candidat la rédaction de transitions, d'une introduction et d'une conclusion canoniques. En revanche, on valorisera les productions qui auront su marquer une réelle cohérence du propos.

Pour les séries générales

Le commentaire peut prendre des formes d'organisation variées¹ : plan en deux ou trois parties, ou élaboration plus souple d'un mouvement qui épouse la construction du sens. Le

¹On soulignera qu'il n'y a là aucune nouveauté.

En 1972, la définition suivante de l'épreuve était proposée :

« Plusieurs modes d'organisation sont évidemment possibles. Le commentaire peut se présenter comme un compte rendu qui classe dans un ordre expressif les centres d'intérêt de la lecture. Il peut s'attacher à caractériser le texte en allant du plus extérieur au plus intime et des observations les plus simples aux impressions les plus personnelles. Il peut reconstruire les étapes successives de la lecture et de la découverte. Il peut encore, selon la nature du texte, s'inspirer de ses structures mêmes et de sa composition, s'organiser d'après les effets qui s'y développent.

Seule est exclue une démarche juxtalinéaire qui ferait se succéder sans lien entre elles et sans perspectives des remarques ponctuelles et discontinues. Une lecture vraie se construit et ne saurait consister en une poussière de remarques". (circulaire 72-455 du 23 novembre 1972).

Cette définition est intégralement reprise par le BO n°27 du 7 juillet 1983 et on la retrouve pour l'essentiel dans le BO spécial n°10 du 28 juillet 1984 :

"Plusieurs types de présentation sont possibles selon la nature du texte. Le candidat peut par exemple s'attacher à caractériser le texte en allant de l'observation à l'interprétation. Il peut reconstruire les étapes successives de la lecture et de la découverte. Il peut encore s'inspirer des structures mêmes du texte et de sa composition ou organiser son commentaire d'après les effets qui s'y développent.

Seule est exclue une présentation qui distinguerait artificiellement entre le fond et la forme, ou bien encore qui ferait se succéder au fil du texte, sans lien entre elles et sans perspectives, des remarques ponctuelles et discontinues. Un commentaire ne saurait consister en une poussière de remarques."

lecteur trouvera des exemples diversifiés de ces approches. Quelle que soit l'organisation adoptée par le candidat, on peut recenser pour cet exercice les critères d'évaluation suivants :

- compréhension des niveaux essentiels du texte ;
- interprétation fondée sur une observation méthodique ;
- mobilisation, pour éclairer le texte, des connaissances liées à l'objet d'étude ;
- principe d'organisation cohérent ;
- lisibilité, correction de l'expression et de l'orthographe.

Les sujets introduisent deux éléments qui ouvrent plus largement l'exercice du commentaire :

- le commentaire comparé de deux textes ;
- la longueur du texte à commenter. Celui-ci peut dépasser la norme des 15 à 25 lignes fixée antérieurement et atteindre une ou deux pages, en particulier dans le cas du texte théâtral.

Dissertation

On rappellera les critères généraux qui s'appliquent à la dissertation :

- compréhension du sujet et de sa problématique ;
- exploitation du corpus ;
- connaissance de l'objet d'étude et de ses enjeux ;
- mobilisation pertinente des textes ou des œuvres lus et étudiés ;
- argumentation et organisation du propos ;
- lisibilité, correction de l'expression et de l'orthographe.

Invention

L'écriture d'invention prend également appui sur un ou des textes du corpus : l'exercice impose donc une lecture approfondie de ces textes.

Les sujets d'invention proposent en effet un certain nombre de contraintes. Le candidat doit rédiger un texte qui obéisse à une situation de communication où il se voit imposer :

- un énonciateur (scripteur) dont on précise le plus souvent quelques caractéristiques (il aime ou il n'aime pas la poésie ; il partage tel point de vue ; il est enthousiaste ou indigné) ;
- un destinataire souvent identifié ;
- un support et/ou une forme liée à un genre : article de journal, journal intime, lettre de lecteur, lettre intime, scène d'exposition, dialogue... ;
- un objet ou thème de réflexion, lié à l'objet d'étude ;
- un effet à produire (persuader, amuser, informer...).

Toutes ces indications ne sont pas données explicitement dans le même libellé. Mais un croisement de trois de ces exigences est facilement repérable dans tous les libellés qui instaurent donc une écriture « sous contrainte ». On valorisera cependant les productions, qui, tout en intégrant l'observance de la forme requise, manifestent des qualités d'inventivité (des idées et/ou de l'expression) et de créativité : par exemple le pittoresque d'un personnage, le mouvement d'une scène, la vivacité d'une réplique, l'expression d'une émotion, etc.

Quelques sujets d'invention laissent le choix au candidat d'adopter une position ou la position contraire. Cette possibilité d'effectuer un choix paraît conforme à une conception ouverte de l'écriture d'invention.

Les critères d'évaluation sont intimement liés au libellé du sujet. On peut cependant recenser quelques critères généraux :

- le respect des contraintes imposées par le sujet ;
- l'utilisation pertinente d'un ou de plusieurs textes du corpus ;
- la connaissance de l'objet d'étude et de ses enjeux ainsi que des genres et registres, et l'exploitation pertinente des lectures antérieures ;
- la manifestation de compétences qui relèvent de l'amplification, de l'approfondissement, du prolongement ou du réinvestissement du texte support ;
- la richesse du vocabulaire, la lisibilité et la correction de l'expression et de l'orthographe.

Remarque

Les commentaires proposés sur chacun des 14 sujets croisent le plus souvent :

- une analyse des réponses ou des exercices d'écriture attendus ;
- des remarques qui explicitent des approches, nuancent, expliquent des choix.